

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

A CHACUN SA SOLUTION

1/3 de la poubelle d'ordures ménagères est constitué de déchets alimentaires pouvant être valorisés en compost ou en énergie verte. La Communauté de Communes vous propose des solutions adaptées à chacun.



Le compostage pour les habitations avec jardin

Que vous soyez jardinier ou non, le compostage est accessible à tous. Un petit espace vert suffit pour transformer les déchets de la cuisine et du jardin en compost pour vos plantes vertes et votre potager.

La Communauté de Communes vous accompagne au mieux pour réussir votre compost :

- Distribution gratuite de bioseaux et de guides du compostage
- Formation au compostage
- Vente de composteurs à tarif réduit



La collecte pour les centres villes et les ensembles collectifs

Une collecte des déchets alimentaires en apport volontaire va progressivement être mise en place en 2024. Les habitants concernés et volontaires recevront gratuitement un bioseau, des sacs compostables ainsi qu'un guide d'information afin de trier et d'apporter les déchets alimentaires dans des conteneurs dédiés qui seront installés dans certaines Communes.



Des sites de compostage collectif peuvent également être installés au sein des immeubles ou quartiers volontaires. Si vous souhaitez vous investir dans cette démarche, contactez la Communauté de Communes.

Distribution gratuite de bioseaux et de guides

à la Mairie de
ROSIÈRES-EN-HAYE

le Jeudi 13 Juin de 15h à 18h



CONTACT

Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson 75 allée Louis Camille Maillard - 54700 Pont-à-Mousson

tél : 03 83 87 87 00

mail : dechets@bassin-pont-a-mousson.fr

site web : www.bassin-pont-a-mousson.fr